

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 mars, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 21 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 21 mars 2023.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëticia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER et Hervé PONDEMER.

**Ont donné pouvoir :**

Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT  
 Nadine LECHATILLIER à Jean-Daniel GOUDIER  
 Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER  
 Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture  
 014-200056877-20230327-23\_05402-DE  
 Date de télétransmission : 06/04/2023  
 Date de réception préfecture : 06/04/2023

**Absent excusé :** Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 28	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : 0	
- votants : 28	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 6 février 2023 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL.2023-040 – Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour le renouvellement de canalisations eaux usées et eaux pluviales - Rue Albert-Camus – Commune déléguée Condé-sur-Noireau**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

La Rue Albert Camus va connaître un renouvellement urbain dans les prochains mois avec, notamment, la construction de la gendarmerie et l'évolution du site de l'ancienne école, il est nécessaire, au vu de la vétusté des réseaux d'entreprendre leur changement.

Il est rappelé que les éléments de réhabilitation et de remplacement du réseau qui consiste :

- Pose de canalisations sur environ 400ml
- Pose de 2 à 15 regards de visite
- Création d'un poste de refoulement et d'environ 70 ml de canalisation de refoulement
- Reprise de 2 antennes en PVC 200, pose de quelques boites de branchement et reprise des bâtiments raccordés
- Mise hors service des conduites abandonnées
- Interventions ponctuelles sur le réseau pluvial
- Réfection de voirie de type bicouche

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Taux (en %)	Montant en € (H.T.)
Coût opération (études annexes, essaie, maîtrise d'œuvre inclus)	270 000	Aides publiques		
Aléas techniques	3 000	Agence de l'eau	80 %	226 400
Relevés topographiques	10 000	Autofinancement	20 %	56 600
<b>TOTAL H.T. €</b>	<b>283 000</b>	<b>TOTAL H.T.</b>		<b>283 000</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 283 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **ATTESTE** que les travaux ne sont pas commencés et s'engager à respecter toutes les obligations réglementaires,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à solliciter une aide financière à l'Agence de l'Eau de Normandie pour la réalisation du projet et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 27 mars 2023

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

